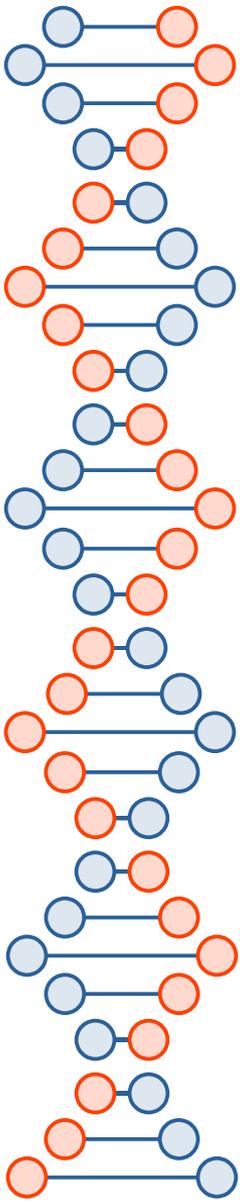


Comment initier un comité d'éthique dans le secteur social et médico-social ?

Définitions et vocabulaire

Stéphane Zygart (Univ. de Lille / Sciences Po Lille)

stephane.zygart@univ-lille.fr



1.1 L'éthique comme question. Quelles pistes de réponse ?

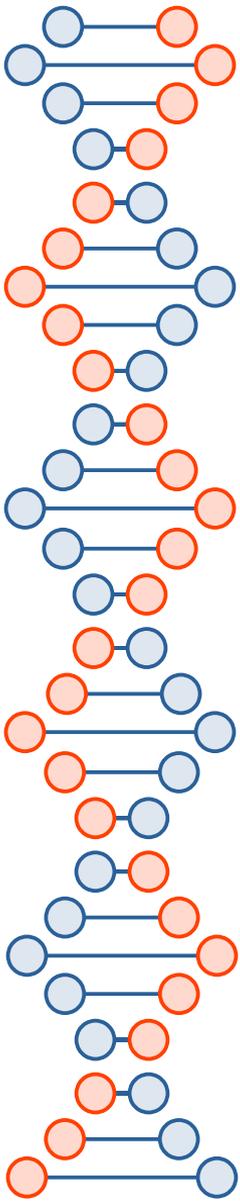
- 2.1 - Les professionnels contribuent aux questionnements éthiques.
- 2.1.1 - Les professionnels identifient en équipe les questionnements éthiques propres à la personne accompagnée.
- 2.1.2 - Les professionnels associent la personne et son entourage, aux questionnements éthiques, liés à son accompagnement.

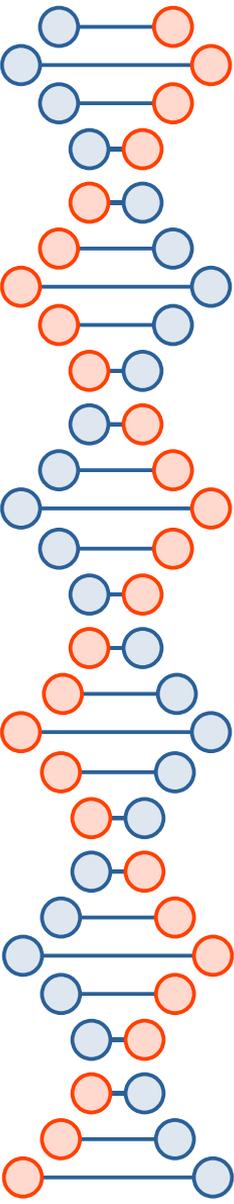
L'éthique est donc de l'ordre de la recherche individuelle et collective : elle désigne le questionnement de l'action sous l'angle des valeurs et cherche à dépasser une logique d'action purement technique

(Référentiel HAS, 2023, p. 17. et p. 208)

2.1 Distinguer quelques idées ou normes différentes

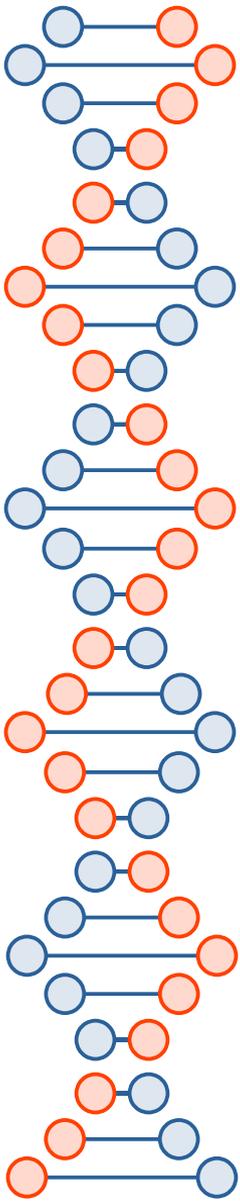
- Le droit
- La déontologie
- La morale
- L'éthique





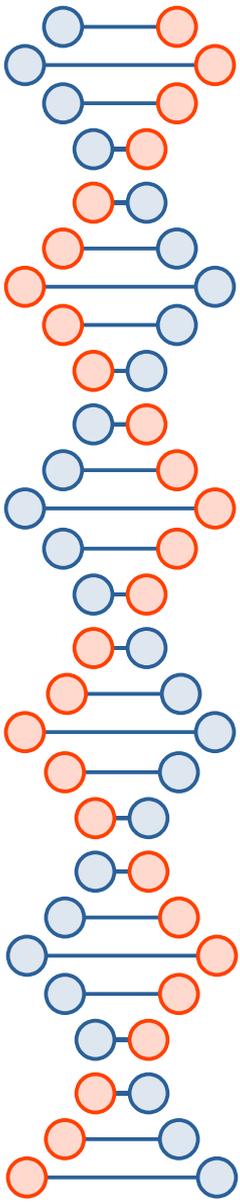
2.2 Qu'est-ce qui concerne le droit ?

- Le droit fournit un **règle commune** qui vaut pour **tout le monde, tout le temps** et **pour tous les cas identiques**.
- Il est **relatif aux différentes sociétés**, à leur histoire et culture (Cf peine de mort).
- Il sert à **régler les conflits** (intervention d'un tiers, procédures, cas prévus d'avance).



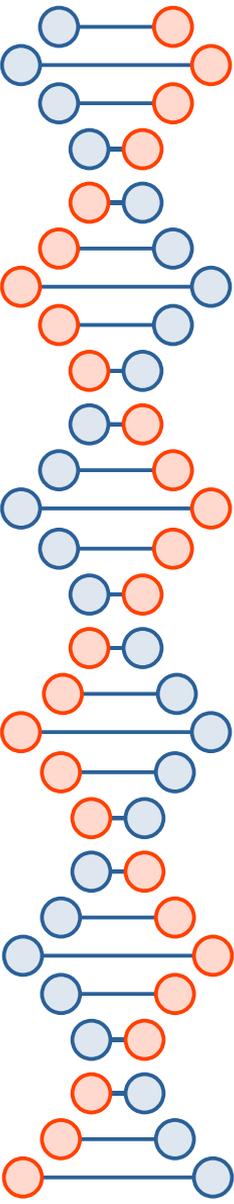
2.3 Qu'est-ce qui concerne la déontologie ?

- La déontologie **peut être codée en termes de droit** (Cf Déontologie médicale qui est aussi dans le Code de la Santé Publique).
- Elle n'est pas **nécessairement entièrement dans le droit**, et son respect peut être jugé par **d'autres professionnels que des juristes** (Cf Ordre des médecins).
- Elle consiste à **encadrer et à juger l'usage de certaines techniques, par des pairs**, et à **juger et encadrer le pouvoir** que ces techniques donnent à certaines professions (médecins, avocats, architectes...)



2.4 Qu'est-ce qui concerne la morale ?

- La morale concerne les **mœurs communes**, les manières de vivre et de se comporter en société.
- Elle correspond aussi à un **ensemble de règles à respecter en permanence**, et est en cela **similaire au droit** (le droit est une traduction partielle de la morale).
- **Mais tout ce qui est immoral n'est pas illégal** (mentir) : le droit sanctionne les actes considérés comme graves.



2.5 Qu'est ce qui concerne l'éthique ?

- L'éthique **concerne aussi les manières de vivre**, comme la morale (ethos en grec similaire à mos/mores en latin).
- Elle adopte cependant a **un point de vue individuel et non pas collectif sur ces manières de vivre** : la morale est la même pour tout le monde, ce qui est bon pour moi peut ne pas l'être pour quelqu'un d'autre (Cf éthologie).
- La morale concerne le **bien et le mal**, l'éthique concerne **le bon et le mauvais**.

Cf : Réflexion qui vise à déterminer le bien agir en tenant compte des contraintes relatives à des situations déterminées (Référentiel HAS, 2023, 208).

3.1 Peut-on modéliser l'éthique ?

Il ne semble **pas possible de proposer des repères** pour l'éthique, si celle-ci est **singulière et située**.

Mais en réalité, c'est possible, en se concentrant sur **deux points clés** :

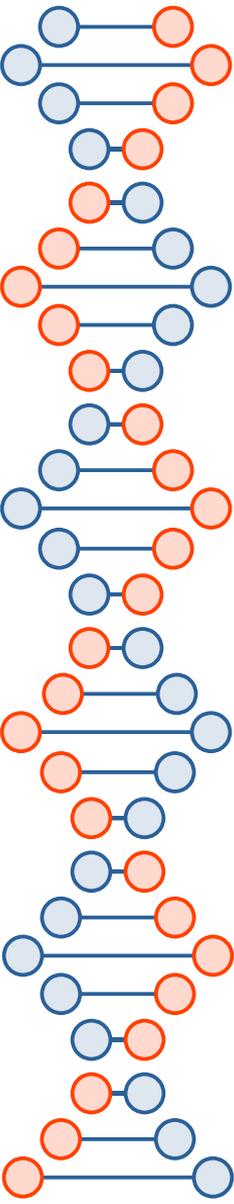
- Il y a des règles (droit, déontologie, morale) : **comment concilier ces règles et la singularité de chacun et des différentes situations ?**
- La singularité n'est pas quelque chose qui se perçoit ou se comprend facilement (même la sienne, et pas seulement celle des autres) : **comment faire pour atteindre cette singularité ?**

3.2 : égalité de traitement et régularité institutionnelle

Correspond à un repère minimal qui permet :

- **D'éviter les projections trop rapides** (on ne peut jamais être sûr de ce que l'avenir réserve).
- De considérer réellement **tout le monde comme des égaux en humanité** : personne ne doit faire exception parce qu'il serait moins bien, ou meilleur que les autres
- De permettre **l'exercice des fonctions propres à l'institution**, en termes de condition de travail, d'efficacité du travail et de protection des usagers

(Kant, Fondements de la métaphysique des Mœurs)



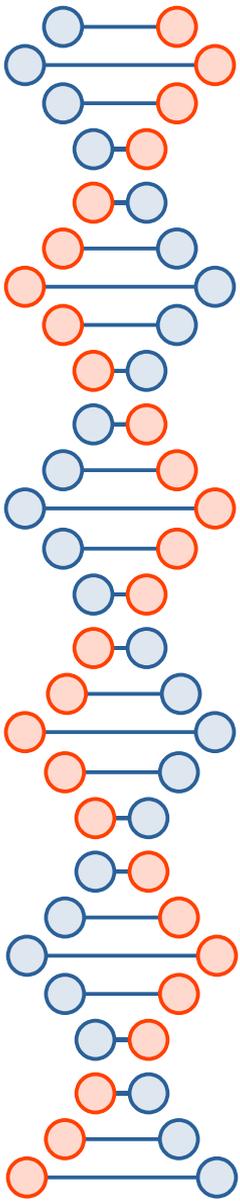
3.3 Les limites du critère d'utilité

L'utilité peut être une boussole, mais elle comporte deux défauts majeurs :

- **Elle est relative** : ce qui est utile l'est pour une personne, d'un certain point de vue ou à un certain moment ne l'est pas pour une autre.
- **Il existe d'autres valeurs** que celles de l'utilité (le plaisir, la joie, la beauté...)

Le critère d'utilité prétend répondre à la question éthique, mais remplace un mot par un autre si on ne précise pas les choses.

(Stuart Mill, De l'utilitarisme)

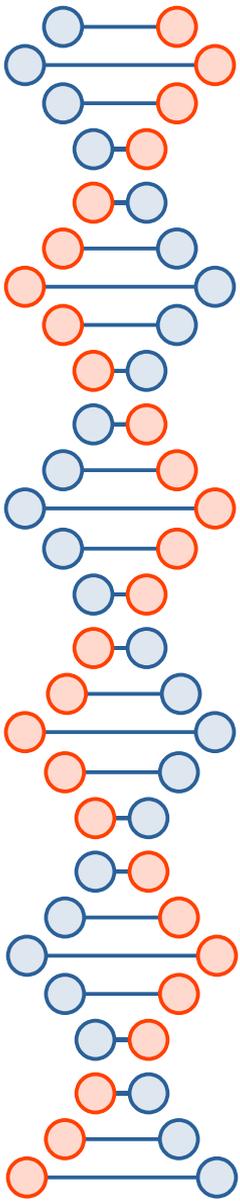


3.4 Les pouvoirs de la discussion collective

Discuter permet de varier et d'enrichir son point de vue. **Mais pourquoi et comment exactement ?**

- Permet de savoir ce qui se passe avec les usagers quand ils sont avec d'autres personnes – **pas les mêmes interactions d'une personne à l'autre** (Delion, « Constellation transférentielle »)
- Permet de **changer d'avis sur les moyens à mettre en œuvre, mais aussi les buts à poursuivre**

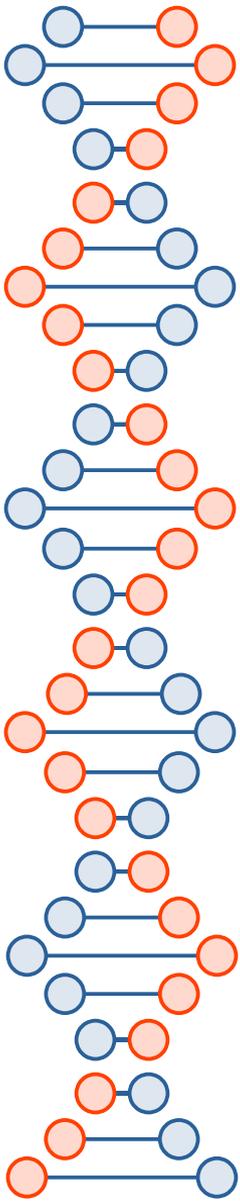
(Habermas, Théorie de l'agir intercommunicationnel)



3.5 La singularité des personnes et les habitudes

- La singularité des personnes n'est pas forcément un mystère : **elle vient d'une histoire (biographie) et s'incarne dans des habitudes.**
- **Les savoirs professionnels comme habitudes sont ce qui rend possible une attention à la singularité de ce qui se passe au quotidien.**

(Aristote, Éthique à Nicomaque)



3.6 La singularité des personnes et les aptitudes

- **La singularité des personnes n'est pas une idée, c'est un fait** : elle se produit tout au long de notre existence, par tout les espaces et les temps que nous traversons.
- **La singularité des personnes est enrichie, appauvrie ou empêchée par les environnements où elles se trouvent, les interactions qu'elles peuvent avoir.**

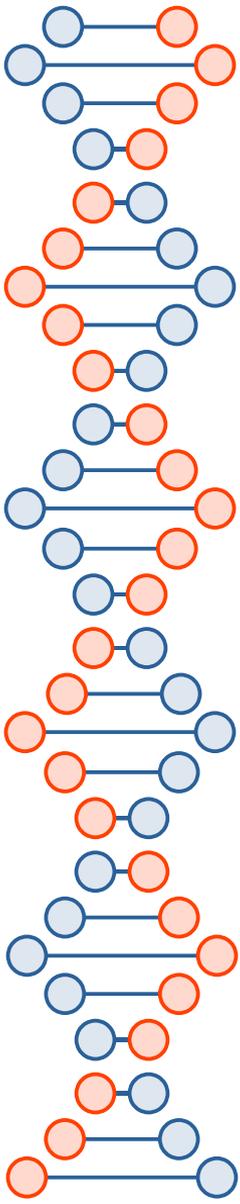
(Spinoza, Éthique)

3.7 L'éthique et la singularité : problème insoluble ou quotidienneté ?

- **L'éthique** est souvent présentée comme **ce qui apparaît quand tous les autres repères (droit, déontologie, morale) sont insuffisants.**
- La **singularité** est souvent présentée comme quelque chose d'**artificiel ou d'insaisissable.**

MAIS

- L'éthique consiste à **réfléchir tel ou tel cas à partir de tous les autres repères**, et ni à inventer de l'inédit, ni résoudre des problèmes insolubles.
- La singularité se saisit **de manière progressive**, au travers d'une **expérience** faite avec les personnes, dont il faut aménager les conditions (de **communauté institutionnelle, de discussion collective, d'observation des habitudes, de travail sur les environnements communs**).



4.1 La bientraitance : relative aux personnes singulières, ou notion commune ?

- **La bientraitance serait singulière pour chaque personne, ce pourquoi elle devrait l'exprimer.**

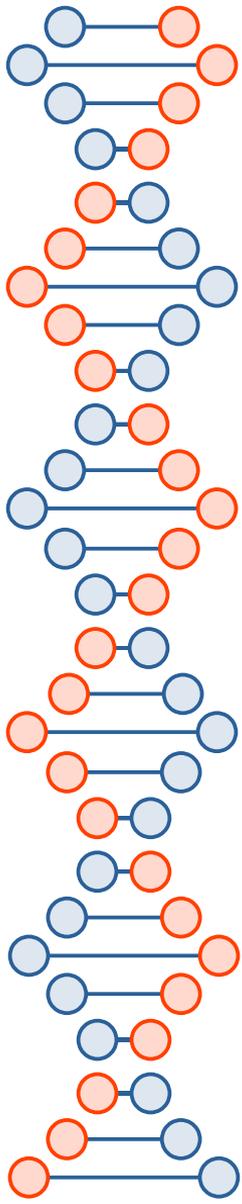
Cf « La personne accompagnée exprime sa perception de la bientraitance »

(Référentiel HAS, 2023, p. 11. et p. 208).

- Le bien-être ou le bonheur sont pourtant une idée commune. Il se compose (ou dépend) pour tout le monde de richesse, plaisir, honneur, savoir (Aristote).

4.2 Sait-on ce qui rend heureux ?

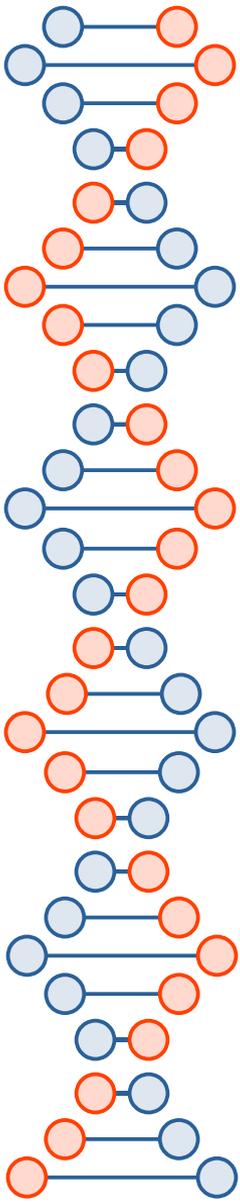
- Les composants du bonheur sont connus, mais **pas leur dosage en fonction des personnes**, et surtout, **pas les moyens d'accéder à ces composants dans la durée** (Kant).
- De là, il faudrait s'**en tenir aux moyens les plus généraux** (perspective médicale / rééducative).



4.3 Le projet de vie comme définition de la singularité et ses limites

- La notion de « **projet de vie** » a été créée **pour que de la singularité soit possible dans les institutions**, leurs routines et leurs règles.
- Il se définit dans un **cadre commun** : valeurs partagées (**médicales, éducatives, professionnelles**), par des interactions avec les **travailleurs du médico-social et les familles**.
- Il **fixe la singularité, alors que celle-ci est un processus, qui reste en partie indéfini** (les enfants en dehors du médico-social n'ont pas à avoir de projet de vie officiel).

Cf « Chaque personne accompagnée a des attentes et des besoins singuliers, que le professionnel s'emploie à intégrer dans le projet personnalisé. C'est une coconstruction dynamique entre la personne (et/ou son représentant légal) et les professionnels) », référentiel HAS, 2023, p. 208.

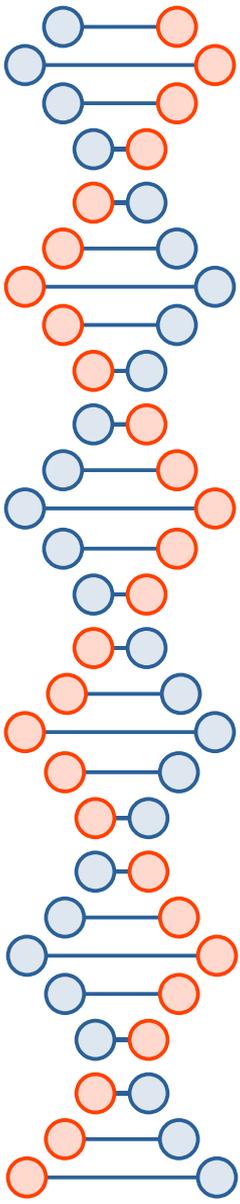


4.4 : la bientraitance : joie et/ou bonheur ?

- **Le bonheur est un état fixe**, dont on craint la précarité (comment, combien de temps, etc.) et dont les différences d'idées entre les personnes sont difficiles à saisir
- Au quotidien, **il faut aussi considérer la joie**, non pas comme un état, mais comme **l'expérience d'une force d'agir et de vivre accrue**, qui s'expérimente directement (Spinoza).
- Il faudrait **penser le devenir des gens, les transitions tout au long des soins.**

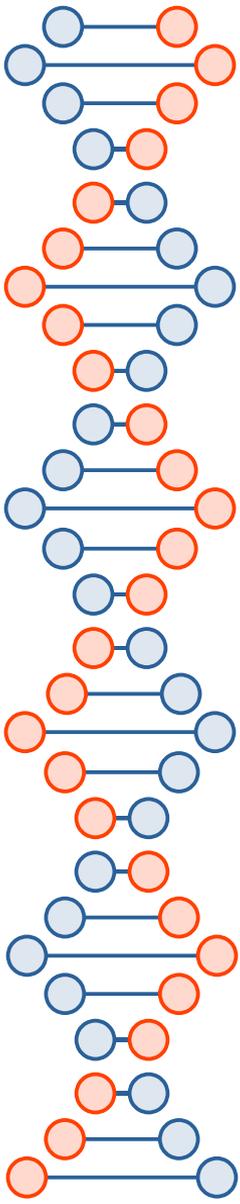
5.1 Quels liens entre l'éthique et la bientraitance ?

- **Elles consistent toutes les deux à cultiver dans un cadre collectif la singularité, c'est-à-dire le dynamisme des personnes, en permettant à chacun d'en faire l'expérience** (par des discussions, des ateliers, etc).
- Elles provoquent des vécus réciproques chez les usagers et les travailleurs du soin : **la singularité et le bien être des uns fait écho et provoque la singularité et le bien être des autres.**
- **Suppose du temps et de concilier des temporalités différentes** (personnelles, institutionnelles, sociales)...



5.1 Un première approche du temps : ne pas nuire

- Un des premiers principes de la médecine est le « Primum non nocere » : **d'abord ne pas nuire** (Hippocrate).
- Dans le doute face à ce que désire ou veut la personne, ne rien faire, **la laisser faire et observer ce qui se passe**, en alliant l'attente et l'interaction.
- **Difficulté de la maltraitance comme négligence : enjeu de la durée d'observation et d'intervention.**



Un seconde approche du temps : l'autonomie

L'autonomie « pure » est une fiction : nous dépendons tous d'autres choses ou d'autres personnes que nous.

L'autonomie correspond ainsi à deux choses plus précises, qui correspondent à la liberté tout au long de la vie :

- **La capacité à agir sur soi-même et sur son environnement pour rester en vie (définition médicale)**
- **La capacité à modifier ses relations ou à y mettre fin.**

Une troisième approche du temps : la normativité

- **La normativité consiste à pouvoir créer ses propres normes à partir des normes existantes pour s'adapter au monde ou adapter le monde à soi.** Elle exprime notre capacité à nous transformer en permanence.

Dans le domaine du soin, il faut alors faire attention :

- **A la manière dont on définit l'incurabilité éventuelle de quelqu'un (s'agit-il d'un blocage, définitif ou temporaire?)**
- **A la manière dont ce qui peut sembler pathologique correspond en réalité à des ressources (et inversement, à la manière dont les ressources provoquent des pathologies).**